

Lyon, le 27 mai 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA MÉTROPOLE DE LYON RENOUVELLE SON CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ET POURSUIT SES ACTIONS AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

---

Repensé en 2021 par le nouvel exécutif, le conseil de développement de la Métropole de Lyon, instance consultative imaginée pour favoriser le débat entre les citoyens du territoire, vient de renouveler une partie de ses membres après deux ans de mandat. Ce renouvellement a rencontré un franc succès illustrant une volonté forte des habitants et associations de s'engager dans la vie démocratique et les projets de notre territoire.

« Nous sommes ravis que cette nouvelle version du conseil de développement, expérimentée depuis deux ans, connaisse un tel engouement permettant une plus large mobilisation des habitants et une plus grande place aux débats. Entre 2021 et 2023, il a mis au travail près de 1000 personnes autour des questions d'habitat, de mobilités, d'usage des espaces publics et favorisé des échanges autour des sujets économiques, de transition écologique et de justice sociale » souligne **Laurence Boffet, vice-présidente à la Métropole de Lyon déléguée à la Participation et aux initiatives citoyennes.**

Composé de 90 membres répartis en deux collèges entre habitants et corps constitués du territoire, le comité d'organisation, cœur du Conseil de développement a renouvelé les deux tiers de ses membres en deux temps distincts :

- **Le renouvellement d'une partie des 45 membres du collège « habitants »** : suite à un appel à candidatures et une campagne de communication grand public de la Métropole de Lyon en février, près de 376 candidatures ont été reçues. Le 2 avril dernier, un huissier de justice a tiré au sort 31 nouveaux membres, en respectant une représentation d'âges, de genres et d'origine géographique - avec quatre membres présents dans chaque Conférence Territoriale Métropolitaine et un membre par arrondissement de Lyon.
- **Le renouvellement d'une partie des 45 membres du collège « acteurs du territoire »** : 25 associations, syndicats et autres collectifs viennent d'être désignés à l'occasion du vote en commission permanente ce jour. Ces membres sont des organisations actives sur le territoire dans différents domaines (culture, aménagement et espace public, droits humains, environnement, économie, social...).

Le nouveau comité d'organisation du Conseil de développement se réunira le 20 juin afin de définir son programme de travail pour les deux années à venir. Il poursuivra ses missions d'écoute des attentes et propositions des habitants, de mise en débat ouvert et d'interpellation des élus de la Métropole. Pour mémoire, la promotion 2021-2023 était intervenue directement et pour la première fois dans le cadre du Conseil métropolitain de mars 2023 à propos de l'évaluation de la Zone à Faibles Émissions, à laquelle le Conseil de développement sera donc associé.

**Contact presse :**

**Métropole de Lyon**

Magali DESONGINS

[mdesongins@grandlyon.com](mailto:mdesongins@grandlyon.com)

06 69 33 08 90